



Assemblée générale

Distr. générale
29 septembre 2006
Français
Original : anglais

Soixante et unième session

Point 117 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2006-2007

Sécurité et continuité des opérations informatiques et activités de reprise après sinistre

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

1. L'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa soixantième session les conclusions de l'étude technique concernant la sécurité des opérations informatiques, leur continuité et les activités de reprise après sinistre, assorties de propositions chiffrées et d'un calendrier de mise en œuvre (résolution 59/276, sect. XI, par. 47). Dans sa note du 24 août 2006 (A/61/290), le Secrétaire général a proposé d'intégrer cette étude technique à l'analyse en cours des améliorations à apporter à l'infrastructure parallèlement à la mise en service de progiciels de gestion intégrés qui s'effectue conformément à la section II de la résolution 60/283 et de présenter un rapport d'ensemble à l'Assemblée générale à la reprise de sa soixante et unième session.

2. **Le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale de prendre note du rapport du Secrétaire général.**

